

**Information concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre la Communauté européenne et les
Émirats arabes unis sur certains aspects des services aériens**

L'accord entre la Communauté européenne et les Émirats arabes unis sur certains aspects des services aériens, signé à Bruxelles le 30 novembre 2007, est entré en vigueur le 22 avril 2013, conformément à son article 9, paragraphe 1, la dernière notification ayant été déposée le 22 avril 2013.
